



Chambre Régionale de Commerce
et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur Corse

Étude de stratégie régionale sur les zones d'activités économiques

TOME IV

Orientations stratégiques et pistes d'actions à mettre en oeuvre



En partenariat avec



Avertissement

- Il s'agit d'un travail de synthèse (phase 3) sur la stratégie régionale de Provence Alpes Côte d'Azur sur les zones d'activités. Il s'appuie sur deux phases précédentes.
- Suite à un diagnostic territorial complet sur la région présenté en septembre 2004, une base de données de 297 zones supérieures ou égales à 10 ha a été établie au niveau régional. Le travail amont de recensement effectué par les territoires infra-régionaux (agences, départements, CCI) a été fort précieux et nous les remercions pour la mise à disposition de leurs données.
- 30 zones test de références ont été sélectionnées sur la base de critères d'attractivité le plus objectifs possibles. Cette liste de zones correspond au poids économique de chacun des départements.
- Plus de 80 personnes ont été rencontrées pour conduire cette étude au niveau régional et infra-régional (départements, agglomérations, agences de promotion, CCI, agence d'urbanismes, gestionnaires de parcs...) par les équipes de E&Y et des architectes-urbanistes DEGW.
- Nous avons donc eu un souci de concertation terrain tout au long de notre démarche. La difficulté réside à utiliser la même méthodologie et les mêmes notations au niveau régional sans faire d'exception et de cas particulier pour chaque territoire.
- Suite à notre mission définissant et auditant 30 zones de références régionales, le travail pourra être poursuivi sur d'autres zones par la région ou à un niveau de proximité par le département ou les agglomérations. Le succès sera mesuré a posteriori sur de meilleures collaborations au jour le jour entre les différents acteurs en charge du développement économique et de l'aménagement.



1.

Synthèse des enjeux des zones d'activités au niveau régional

Synthèse des principaux enjeux régionaux

Emploi

- Une **diminution** du taux de chômage structurellement fort

Géographique et infrastructures

- Un effet **TGV Med** et des projets de **LGV** bouleversant la géographie de la région en réduisant les temps d'accessibilité
- Une **A 51** désenclavant une partie de l'arrière pays

Tissu économique

- Des mutations de certaines industries traditionnelles et une valorisation de nouvelles filières de compétence à l'échelon régional (11 candidatures aux **pôles de compétitivité**)
- Une mobilisation pour accueillir des projets internationaux : **ITER**
- Un rythme soutenu de **création d'entreprises**

Synthèse des principaux enjeux régionaux

Démographie

- Un **hélotropisme** mais un **vieillissement** de la population avec ses impacts potentiels sur le dynamisme économique

Formation et recherche

- Une valorisation des **compétences** existantes et un rapprochement des entreprises (dont effet pôle de compétitivité)

Logement

- Une **saturation** de l'espace urbanisé, notamment sur le littoral
- Des tensions sur le **prix** du foncier économique et résidentiel

Aménagement du Territoire

- Des déséquilibres territoriaux majeurs : **Nord/Sud** et **Est/Ouest**

Une offre et une demande **inégalement** réparties sur le territoire

Arrière-pays

- Un arrière-pays (04-05) encore enclavé, et tourné vers Rhône-Alpes. La demande reste **inférieure** à l'offre.

Alpes-Maritimes

- Un Est de la région (06) qui poursuit sa **diversification** économique au-delà du tourisme avec des activités tertiaires et quaternaires. Une volonté de diffuser son développement vers l'arrière pays. Une rareté de foncier malgré de nombreux projets

Var

- Un centre-sud (83) tiraillé entre 2 locomotives (Nice-Cannes / Marseille-Aix en Provence) avec une taille critique atteignable en fonction de la **connectivité** produite par les différents tracés LGV à l'étude

Bouches du Rhône et Vaucluse

- Un Ouest de la région (13 et par diffusion 84), cœur industriel historique avec des enjeux de qualité plutôt que de quantité. La **demande** reste soutenue dans cette conurbation quasi-discontinue de zones d'accueil.

Un déséquilibre persistant au profit de l'Ouest de la région

Couverture large

- Une couverture large du territoire régional
 - 297 zones d'activités supérieures ou égales à 10 ha, soit 22 426 ha d'espace total occupé

Concentration dans le 13

- Une concentration des grandes zones dans les Bouches du Rhône
 - 31 zones d'activités > 100 ha, dont 21 dans les Bouches du Rhône

Disponibilités

- 26% de l'espace des ZA encore disponible
 - 5 920 ha disponibles, dont Fos 2 431 ha

Anticipation, réhabilitation et spécialisation à des niveaux **différents** selon les territoires

Anticipation

- Un effort de prévision des extensions dans le Var
 - 629 ha d'extension prévues, dont 341 ha pour le Var

Risques d'obsolescence

- Un parc vieillissant
 - Age moyen du parc > 20 ans

Spécialisation

- Une spécialisation des zones plus avancée dans les Bouches du Rhône et les Alpes Maritimes
 - Des zones reconnues en logistique, industriel, tertiaire et recherche (Clesud, Rousset, Sophia...)

Consommation de foncier : bonne résistance mais sur des volumes moindres

Flux

- Une **centaine** d'hectares par an consommés en PACA, entre 2000 et 2004
 - ✓ La moitié en industriel et logistique
 - ✓ Un quart à vocation tertiaire
 - ✓ Un quart à vocation commerciale

Comparaison

- Des volumes **3** fois moindres qu'en Rhône-Alpes
 - ✓ Pour un PIB de 145.427 millions d'euros en 2002, contre 105.826 en PACA

Industrie

- La consommation de foncier à vocation industrielle
 - Une moindre baisse en PACA (**-30 %**) par rapport aux autres régions comparées* (-56 % en moyenne) entre 2000 et 2004

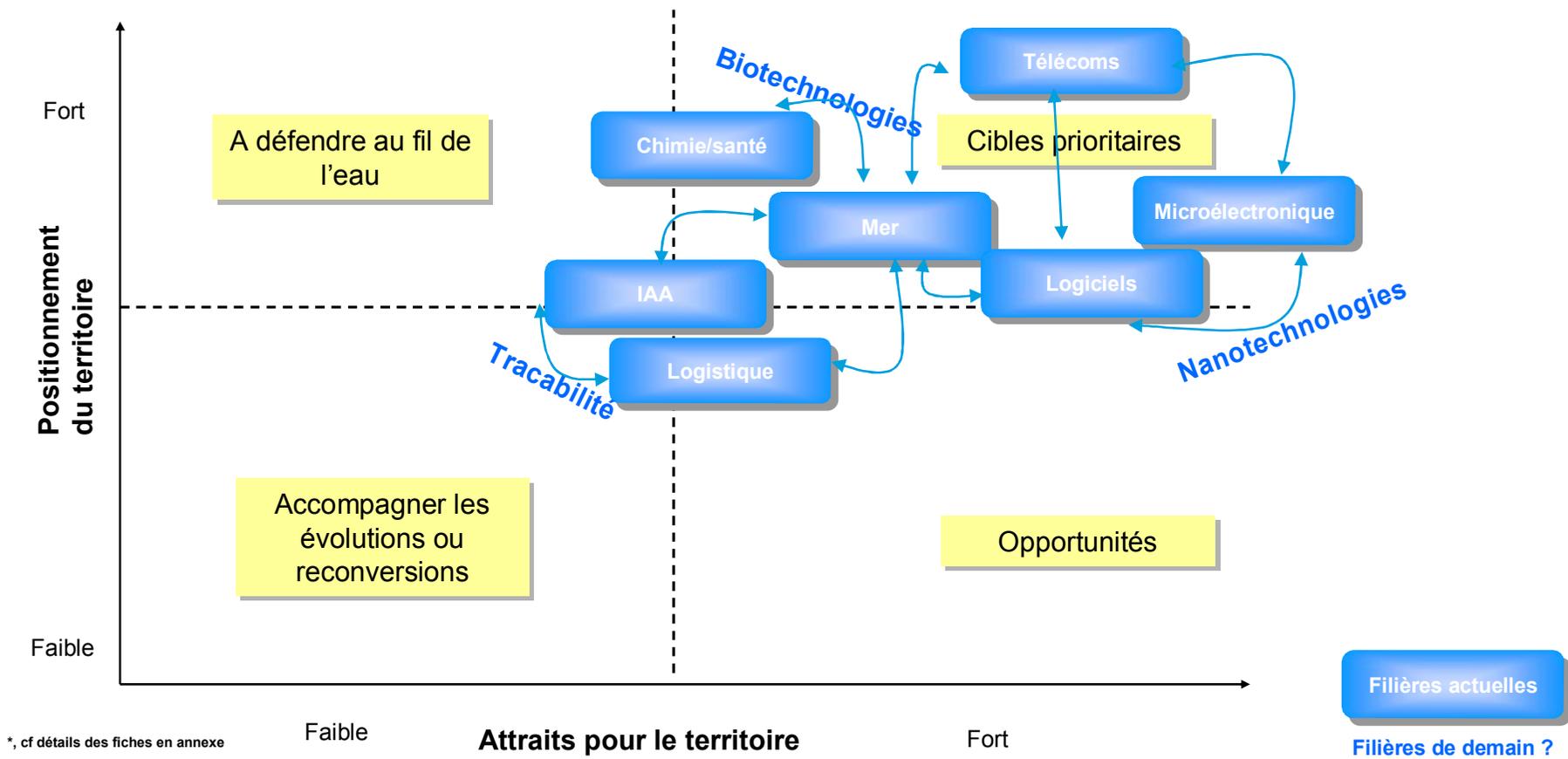
Tertiaire

- La consommation de foncier à vocation tertiaire
 - Un retour au niveau de 2000 alors que la moyenne de l'ensemble des régions comparée* est en baisse de -92 % entre 2000 et 2004

* Régions comparées : PACA, Nord-Pas de Calais, Picardie, Rhône-Alpes entre 2000 et 2004, cf détails en annexe

Rappel des dynamiques régionales par filière*

Des croisements fertiles à renforcer pour faire émerger les secteurs de demain



*, cf détails des fiches en annexe

Une adéquation filières cibles / offres territoriales à poursuivre

Filières régionales	Zones existantes correspondant à la filière	Zones en projet sur cette filière	Recommandations
<i>Chimie</i>	La Cassine (04) - Lavera Martigues (13) - Fos (13)		
<i>Santé</i>	Carros (06) - Luminy (13) - Sisteron (04)		
<i>Microélectronique</i>	Micropolis (84) - Villeeneuve Loubet (06) - Aubagne - Gemenos (13) - La Ciotat Athelia (13) – Rousset Peynier Fuveau (13) -		<ul style="list-style-type: none"> • Initier des actions de collaboration entre les différentes sites régionaux spécialisés sur cette thématique
<i>Optique - Photonique</i>	Château Gombert (13)		<ul style="list-style-type: none"> • Développer d'autres parcs spécialisés sur cette thématique • Assurer les interconnexions Entreprise / recherche sur cette filière dans la lignée des initiatives Pôle de Compétitivité
<i>Génie logiciel</i>	Plan du Bois – La Gaude (06)		
<i>Télécoms</i>	<i>Sophia Antipolis</i> (06) - Château Gombert (13)	Technopôle Image (06)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les interconnexions entre Sophia et les autres sites régionaux
<i>Mer</i>	La Ciotat Chantier Naval (13) -Bregailon/Marépolis (83) - Toulon zone Est (83)	St Mandrier (83)	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les projets en cours dans le Var notamment
<i>Industries agro-alimentaires</i>	La Cassine (04) - Parc d'activités de Sisteron (04) - La Sarrée (06) - Chateaugrenard (13) - Agroparc (84) - Cavaillon IAA (84) - Sorgues (84)		<ul style="list-style-type: none"> • Renover/réadapter certains sites en cours de dégradation
<i>Logistique</i>	La Saulce (05) - Saint Martin de Crau (13) - CléSud (13) - PAL (06) - Pays salonnais (83) - Nicopolis (83) - Roquebrune Le Muy Les Arcs (83) - Bollène (84) - Entraigues (84) - Le plan (84)		<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les interconnexions entre ces installations et les infrastructures de transport à venir (développer les liens avec les installation portuaires notamment)
<i>Arome et naturel</i>	Saint Marc - Grasse (06)	Les Adrets (83)	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer les interconnexions Entreprise / recherche sur cette filière dans la lignée des initiatives Pôle de Compétitivité
<i>Tertiaire</i>	Plan du Bois – Athélia (13) – Micropolis – <i>Euroméditerranée</i> (13)	Nice Méridia (06) – Arles Gare SNCF (13)	

Positionnement des zones test de référence : un portefeuille de zones varié...

Niveau national

Parc logistique

St Martin de Crau
 Nicopolis
 Cavaillon
 PAL
 Chateaurenard
 Zac du Plan

Parc tertiaire

Plan du Bois
 La Ciotat
 Micropolis

Parc scientifique

Château-Gombert
 Signes
 Arbois

Niveau local

Martigues
 Carros
 Vitrolles
 St Laurent

Mouans Sartoux
 Arnavant
 Arles
 Toulon Est
 Sisteron
 Villeneuve Loubet
 Toulon ouest
 Le Muy
 Aubagne
 Fuveau-Peynier-Rousset

La Cassine
 Aéroport Gap-Tallard
 Agroparc
 Grasse / St Marc

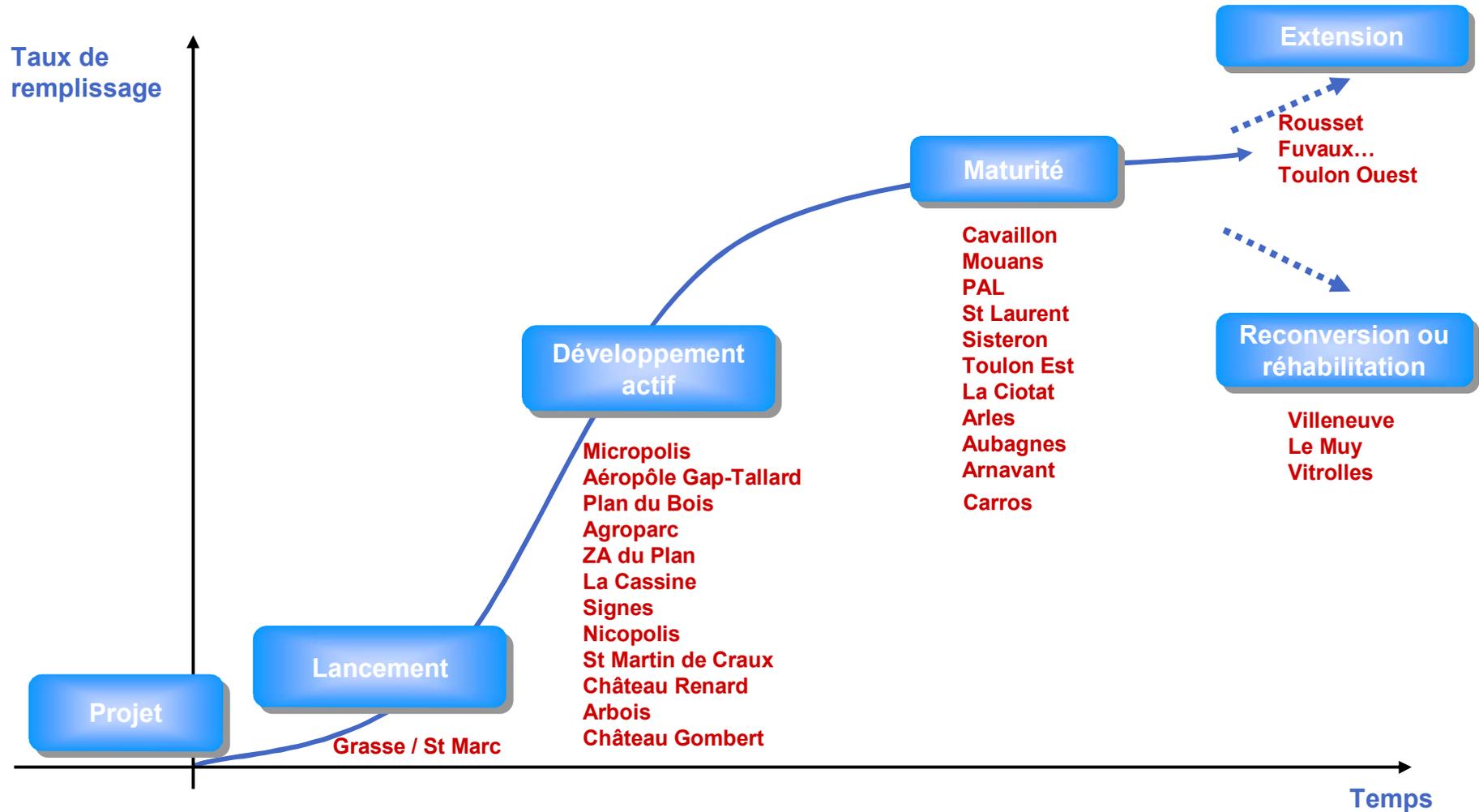
Niveau national

Parc industriel

Parc mixte

Parc thématique

...situées à tous les moments de développement



Les questions en suspens à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie régionale

- Un **découpage** économique qui ne correspond pas au découpage administratif malgré la constitution de nouvelles intercommunalités
- Des **services d'accueil** considérés comme critère d'attractivité clef
- Une difficulté à territorialiser les **pôles de compétitivité**. Comment profiter de la dynamique et de la mobilisation des acteurs pour accompagner les autres ?
- Un manque d'anticipation sur le foncier de grande taille. A part sur Fos ou l'exemple de ITER, peu de sites d'accueil pour postuler et accueillir de **méga-projets**

Les questions en suspens à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie régionale (suite)

- Une exigence croissante de prise en compte des principes de **développement durable**, même par les entreprises
- Une volonté de limiter la consommation d'espace et le mitage des territoires avec une préférence pour le **renouvellement** des friches existantes par rapport à des nouvelles extensions
- Des aspects transport, logement, services publics (santé, éducation...) à prendre en compte dans les projets de développement économique à la fois comme **facteur de différenciation** mais aussi pour anticiper les **impacts** potentiels de manière globale
- Des attentes de plus en plus pressantes des entreprises pour suivre les évolutions technologiques. Une mise à niveau rapide des services offerts, notamment en équipement haut-débit ou **très haut débit**



2.

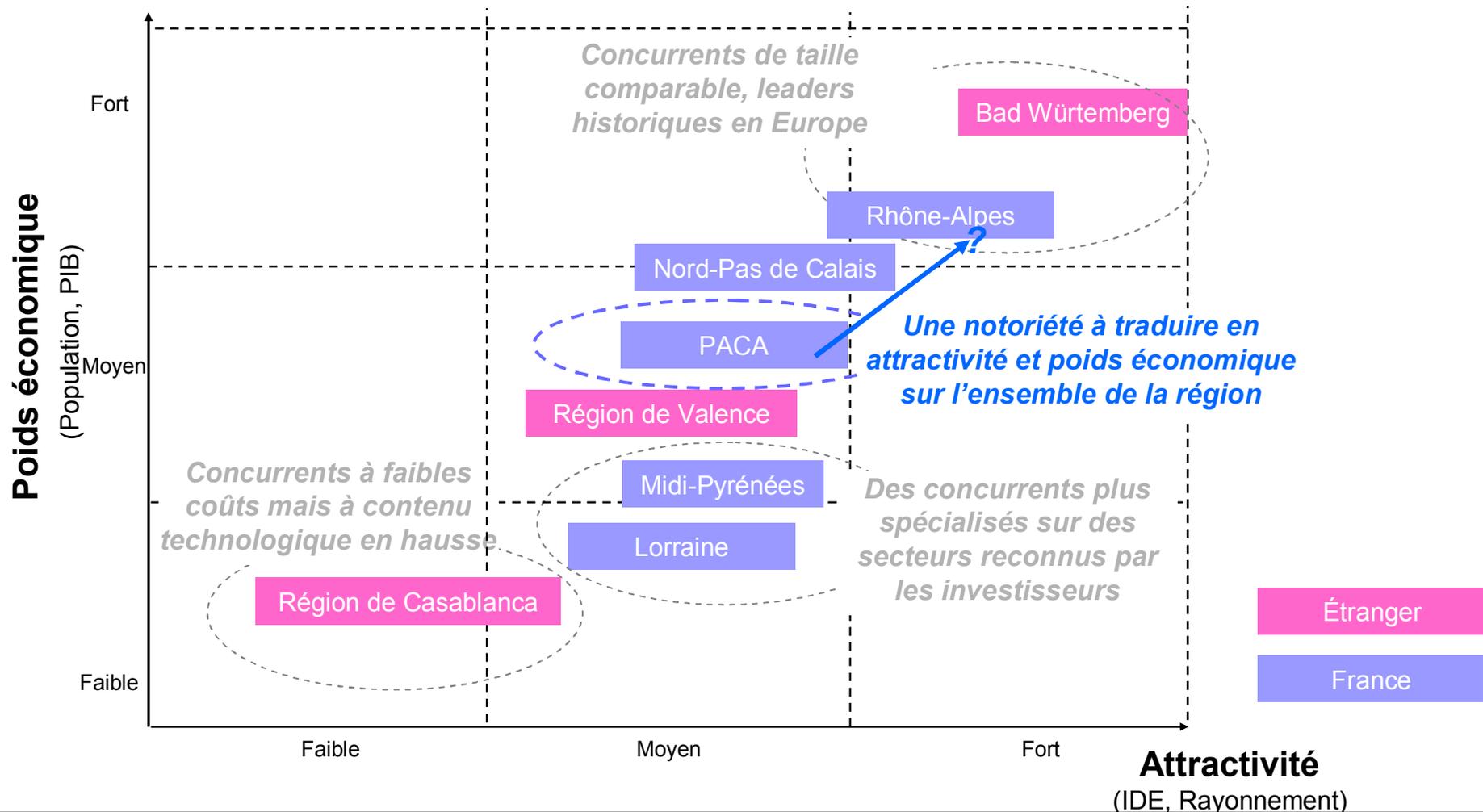
Choix des axes stratégiques de développement

A stylized sun icon composed of a central blue circle, a thick blue arc above it, and several blue rectangular rays of varying lengths radiating from the top of the arc.

2.1

Quelles sont les alternatives stratégiques ?

Quel est le chemin à parcourir pour la région PACA ?

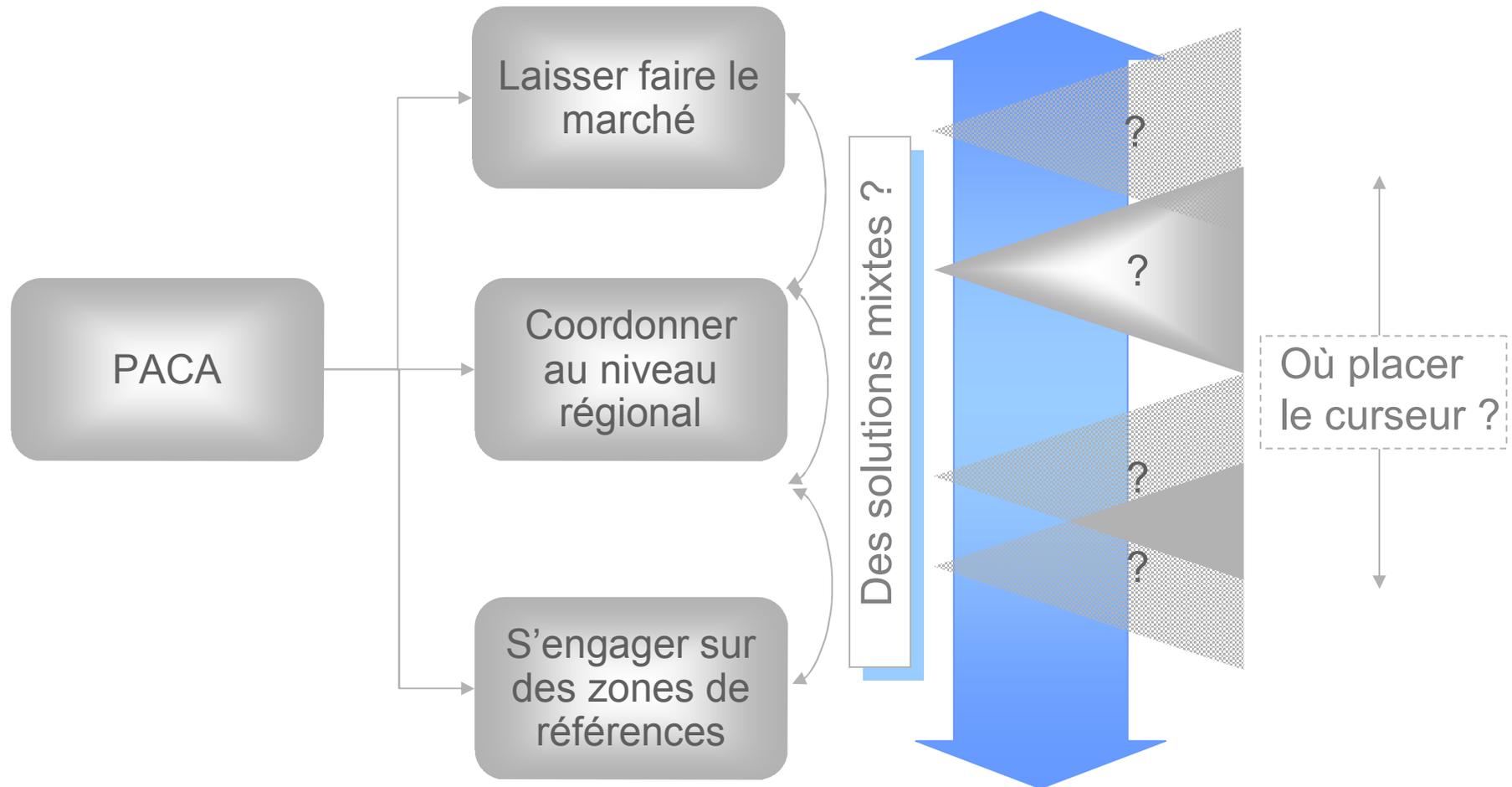


Scénarios de développement pour la région PACA

Quel cap stratégique choisir ?

2005

2010 puis 2020



Scénario «Laisser faire le marché»

Avantages

- Marché auto-régulé et développement des initiatives privées (offre, commercialisation)
- Ressources et degré d'implication limité pour les acteurs régionaux

Inconvénients

- Domination d'une logique d'investissement opportuniste : absence de politiques de filières
- Polarisation du développement sur certains sites et risque de saturation de l'offre
- Accentuation probable des déséquilibres territoriaux et absence de logiques d'aménagement au niveau régional
- Absence de synergies au niveau régional

Scénario «Coordonner les initiatives locales»

Avantages

- Formalisation d'un cadre de référence au niveau régional pour le développement des zones par les départements et intercommunalités
- Accompagnement et contrôle partiel du développement de l'offre:
 - ✓ Stratégies de filières
 - ✓ Équilibre territorial
- Mise en place d'un **label qualité** de niveau régional dans la suite des audits entamés

Inconvénients

- Pilotage délicat et parfois politique
- Mobilisation des ressources et travail de suivi et d'accompagnement important

Scénario «S'engager financièrement sur des zones de référence »

Avantages

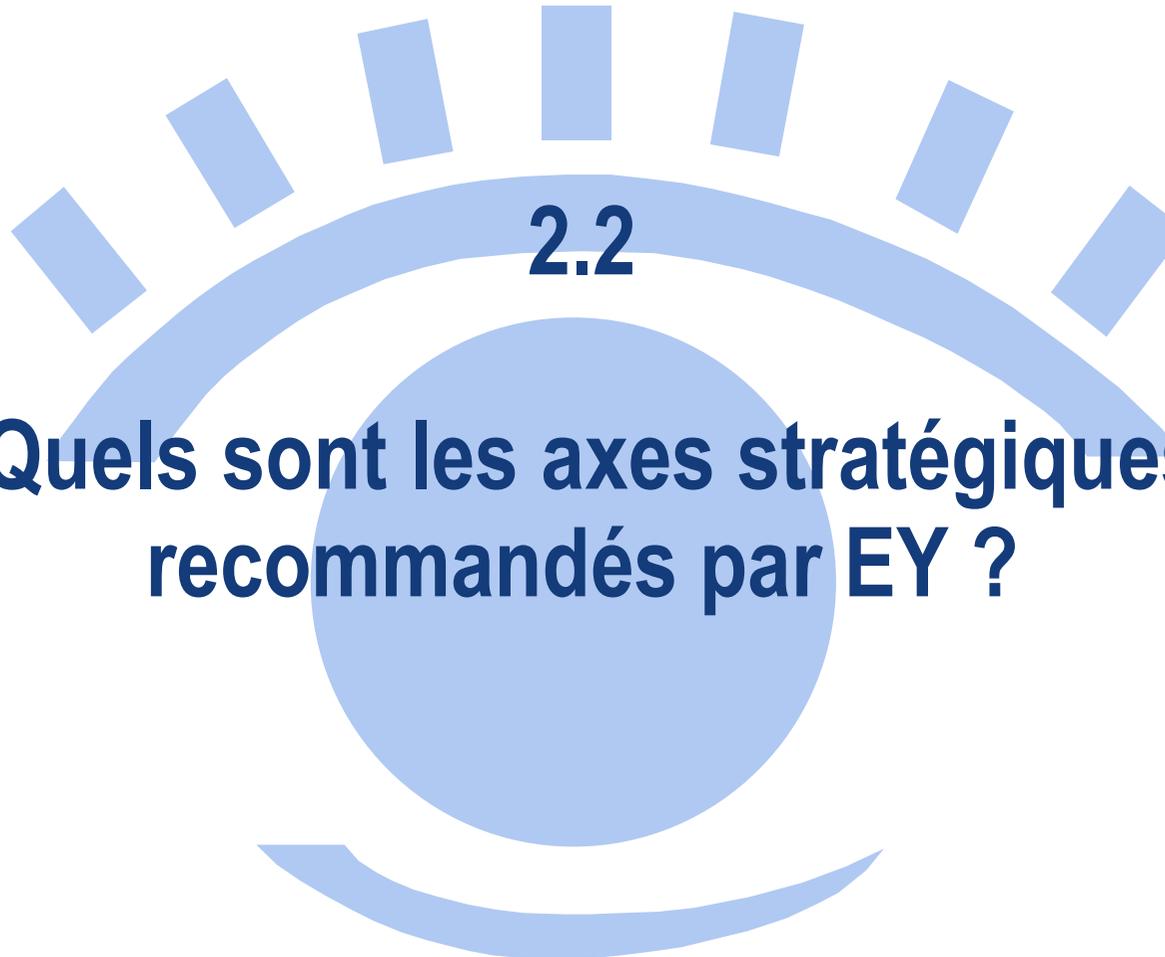
- Développement d'une politique globale en matière de zones d'activités en phase avec la stratégie de développement économique régionale :
 - ✓ Soutien à certains secteurs prioritaires,
 - ✓ Optimisation de l'utilisation des ressources et des infrastructures au niveau régional
- Ce scénario complète le scénario 2 et va plus loin avec des engagements **financiers** pour atteindre le niveau de qualité exigé dans le label qualité régional

Inconvénients

- Nécessité d'un portage politique au plus haut niveau
- Investissements et financements à réaliser
- Délais de mise en œuvre

Comment font les autres régions ?

- Des stratégies régionales de zones d'activités encore trop **peu formalisées** au sein des régions françaises
- Une prise de conscience récente et des **efforts de rattrapage** (ex Midi-Pyrénées et Nord Pas de Calais sur la logistique et sur des secteurs technologiques)
- Des logiques **marchés** et de **commercialisation** plutôt que d'aménagement ou d'équilibre territorial
- Un **nombre limité** de zones en vitrine : seulement 6 en Rhône-Alpes, une dizaine en Champagne Ardenne et dans le Nord Pas de Calais
- Une **allocation de ressources** régionales basées sur l'obtention du label « zone de référence » (ex : Champagne-Ardenne)
- Une stratégie d'offre pour de **grands projets industriels et logistiques** (ex : dans le Nord Pas-de Calais un programme de réserves foncières, et de « méga zones » en Lorraine)



2.2

**Quels sont les axes stratégiques
recommandés par EY ?**

Les défis à relever

1. Permettre une meilleure adéquation de l'offre avec la demande
2. Avoir la capacité d'anticiper à moyen et long terme
3. S'inscrire dans un développement durable
4. Innover sur le produit « PACA » avec un positionnement dès à présent sur les filières de demain

Les axes stratégiques préconisés pour la région PACA

1. S'engager sur une politique active sur les zones de référence (label + co-financement de remise à niveau)
2. Privilégier une allocation de moyens **concentrés** vs une stratégie de saupoudrage
3. Sélectionner un nombre **limité** de zones de référence en distinguant des
 - ✓ Zones de référence national/international (Sophia, Euroméditerranée, ITER, PAM)
 - ✓ Zones de référence régionales
4. Constituer une **gamme d'offre d'accueil** selon les usages et géographies
 - ✓ Tertiaire (parc d'activités et en centre ville)
 - ✓ Industriel (grandes surfaces pour des projets exogènes, de moyennes surfaces pour la relocalisation ou l'extension d'entreprises endogènes stratégiques)
 - ✓ Logistique (selon les marchés desservis : local, régional, européen)
 - ✓ Mixte en s'assurant de la compatibilité des voisinages

Les principes directeurs de la stratégie régionale

1. Assurer une **qualité seuil** pour les zones vitrines de la région
2. Permettre la **montée en gamme** des zones pour coller aux exigences croissantes des entreprises
3. Améliorer la **reconnaissance** du produit « PACA » par les acteurs du marché

Les axes stratégiques préconisés pour la région PACA (suite)

5. Afficher sur le plan commercial **5 zones vitrines** par usages au niveau régional. Ce sont les 5 zones qui doivent avoir une notoriété nationale et européenne, quitte à faire évoluer les zones au fil des années en fonction des disponibilités foncières. Choix collectif avec le support et la validation des acteurs infra-régionaux :
 - ✓ Tertiaire
 - ✓ Logistique
 - ✓ Industriel
6. **Anticiper** à moyen terme la demande pour des grands projets qui prennent plusieurs années à se concrétiser
7. **Relayer** cette action régionale au niveau des départements et intercommunalités (cf déclinaison départementale ci-après)

Les moyens à mobiliser

1. Gouvernance

- ✓ Comment optimiser le pilotage régional ?
- ✓ Comment prolonger l'action au niveau infra-régional ?

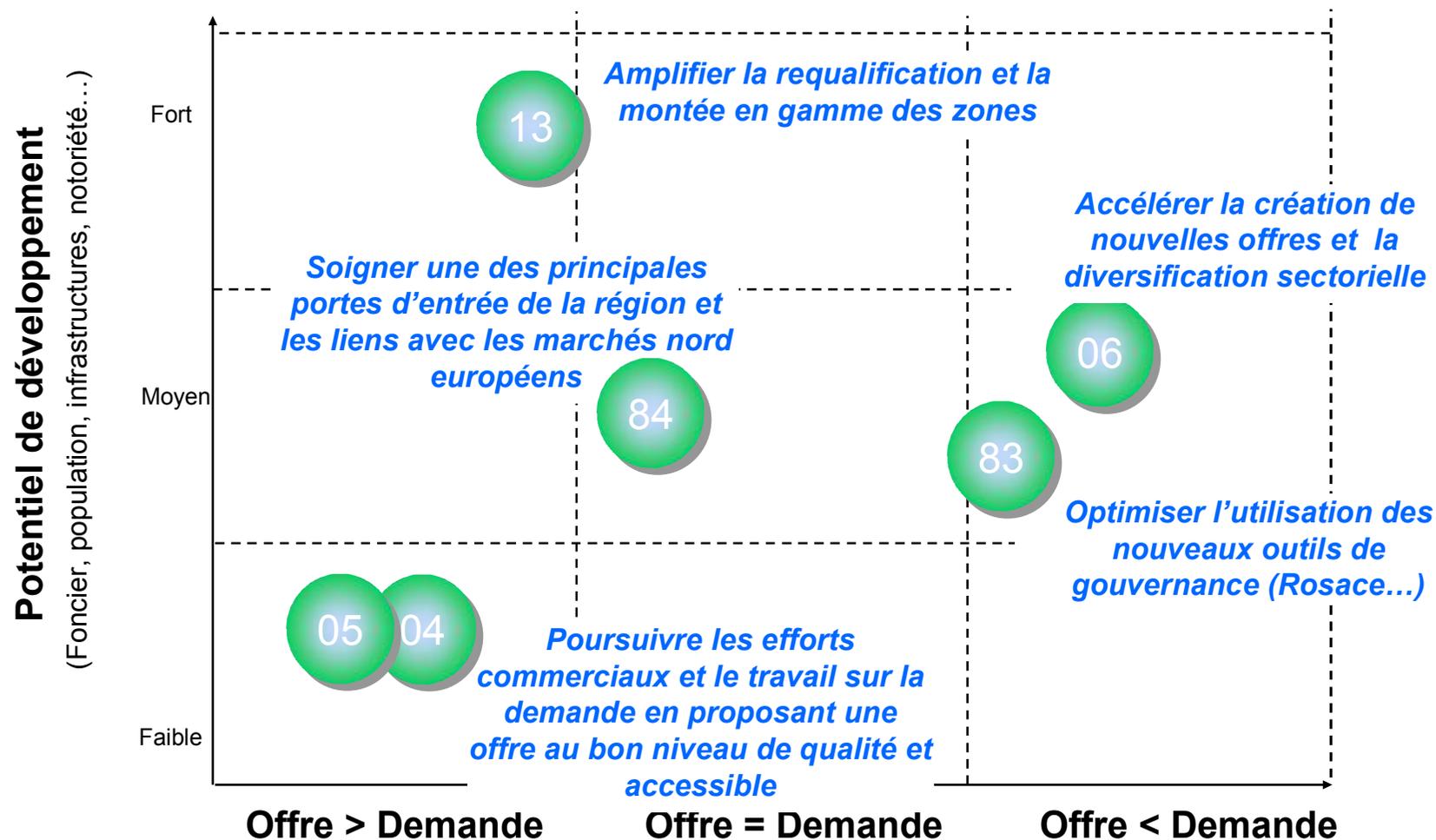
2. Financement

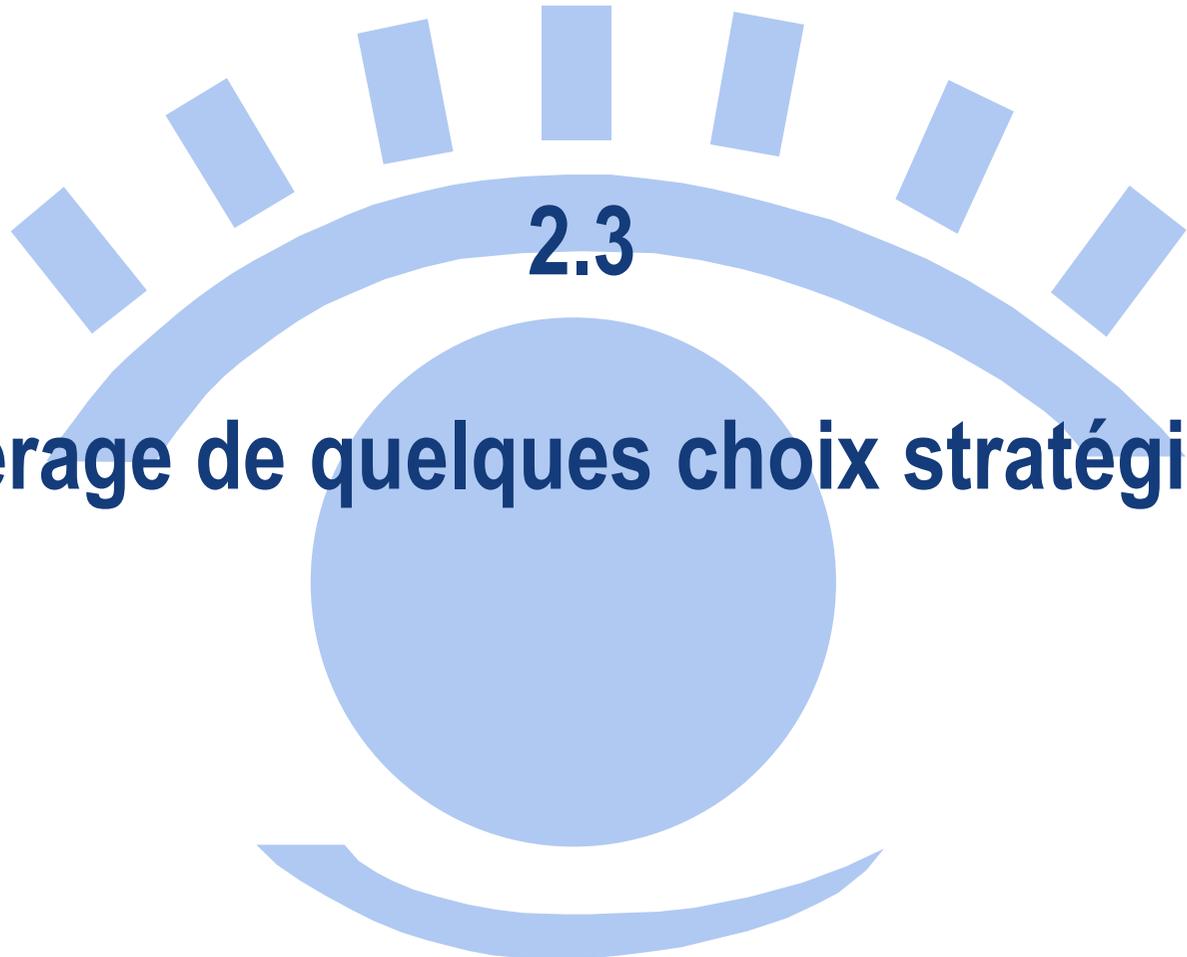
- ✓ Comment allouer les ressources : saupoudrage uniforme ou concentration des moyens ?
- ✓ Comment évaluer l'impact des investissements publics ?

3. Outils spécialisés

- ✓ MDER : vision de la demande
- ✓ EPF PACA : vision de l'offre
- ✓ CRCI : observatoire du foncier

Quelles opportunités au sein de la région ?



A stylized sun icon composed of a central blue circle, a thick blue arc above it, and several blue rectangular rays of varying lengths radiating from the top of the arc.

2.3

Repérage de quelques choix stratégiques

Les objectifs d'une stratégie régionale sur les zones économiques d'accueil

Améliorer l'attractivité économique de la région

1. En fidélisant les entreprises implantées
 - ✓ Réponse en terme de qualité (urbanisme, etc.)
 - ✓ Réponse aux attentes techniques et opérationnelles (accès, services, réseaux, etc.)
 - ✓ Réponse aux besoins d'extensions (localisation, anticipation des besoins, etc.)

2. En attirant de nouvelles entreprises sur le territoire
 - ✓ Un élément de positionnement différenciant, notamment pour les projets technologiques et les projets logistiques
 - ✓ Un facteur de compétitivité par rapport à la concurrence
 - Régions françaises (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, mais aussi Nord Pas de Calais, Lorraine, Midi-Pyrénées...)
 - Euro-régions (Italie, Espagne, voire rive sud de la Méditerranée)

Quelle est la bonne échelle de travail pour les acteurs régionaux ?

- Ce projet a été établi en mettant l'accent sur 30 zones tests de référence régionale en constituant un panel équilibré au niveau géographique, sectoriel, fonctionnel. Mais cela qui n'exclut pas l'ensemble des ZA de la Région (pour mémoire : 297 ZA supérieures ou égales à 10ha répertoriées dans une base de données)
- Un arbitrage stratégique sur le bon niveau d'intervention des acteurs régionaux: sélectivité vs. exhaustivité
 - ✓ Ne pas exagérer sur les zones vitrines, mais concentrer l'allocation des moyens
 - ✓ Tout en rappelant que l'ensemble des zones doit pouvoir obtenir un accompagnement qui à développer différents seuils de label et faire faire par les acteurs infra-régionaux
- Différents seuils de label
 - ✓ ZI à vocation intercommunale
 - ✓ ZI à vocation départementale
 - ✓ ZI à vocation régionale
 - ✓ ZI à vocation nationale

Une stratégie de qualité globale

1. Permettre une meilleure adéquation de l'offre avec la demande
 - ✓ Nature
 - ✓ Qualité
 - ✓ Quantité
 - ✓ Localisation
2. Assurer une qualité seuil pour les zones vitrines de la région
 - ✓ Permettre la montée en gamme de l'ensemble des zones pour coller aux exigences croissantes des entreprises
3. Avoir la capacité d'anticiper à moyen et long terme
 - ✓ Extensions
 - ✓ Fermeture
 - ✓ Requalifications
 - ✓ Création de nouvelles zones

Une stratégie de qualité globale

4. S'inscrire dans un développement **durable et transversal**

- ✓ Croiser avec les politiques territoriales sur d'autres domaines (surfaces agricoles, gestion de l'eau, logement, infrastructures d'accès)
- ✓ Inscrire au cœur de la stratégie l'ambition de la qualité totale (aménagement, gestion, traitement de l'environnement)
- ✓ En lien avec certains éléments qui seront évoqués dans le SRDE

5. Mieux flécher **les aides et interventions**

- ✓ Passer d'une logique de guichet à une logique stratégique
- ✓ Orienter les crédits publics pour davantage d'effet de levier
- ✓ Évaluer et mesurer les effets de levier et les incidences

6. Accompagner le **développement économique** PACA

- ✓ Un lien fort de la stratégie foncière avec les pôles
- ✓ Un complément de la stratégie de développement exogène



Proposition de pistes d'actions

A stylized sun icon composed of a central blue circle, a thick blue arc above it, and several blue rectangular rays of varying lengths radiating from the top of the arc.

3.1

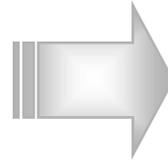
Comment valoriser le travail commun au niveau régional ?

Comment valoriser l'acquis de l'étude ?

D'une base de données à un suivi annuel

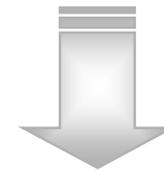
Ce dont on dispose

- Une base de données des 297 zones supérieures ou égales à 10 ha



Comment le valoriser ?

- Maintenir, compléter, partager la base
- Profiter de l'historique au fil des ans pour affiner l'analyse de la demande et les prévisions foncières



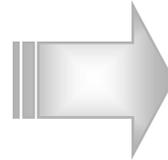
- Pour action : EPFR, CR ?

Comment valoriser l'acquis de l'étude ?

D'un audit de 30 ZA test à un label qualité régional

Ce dont on dispose

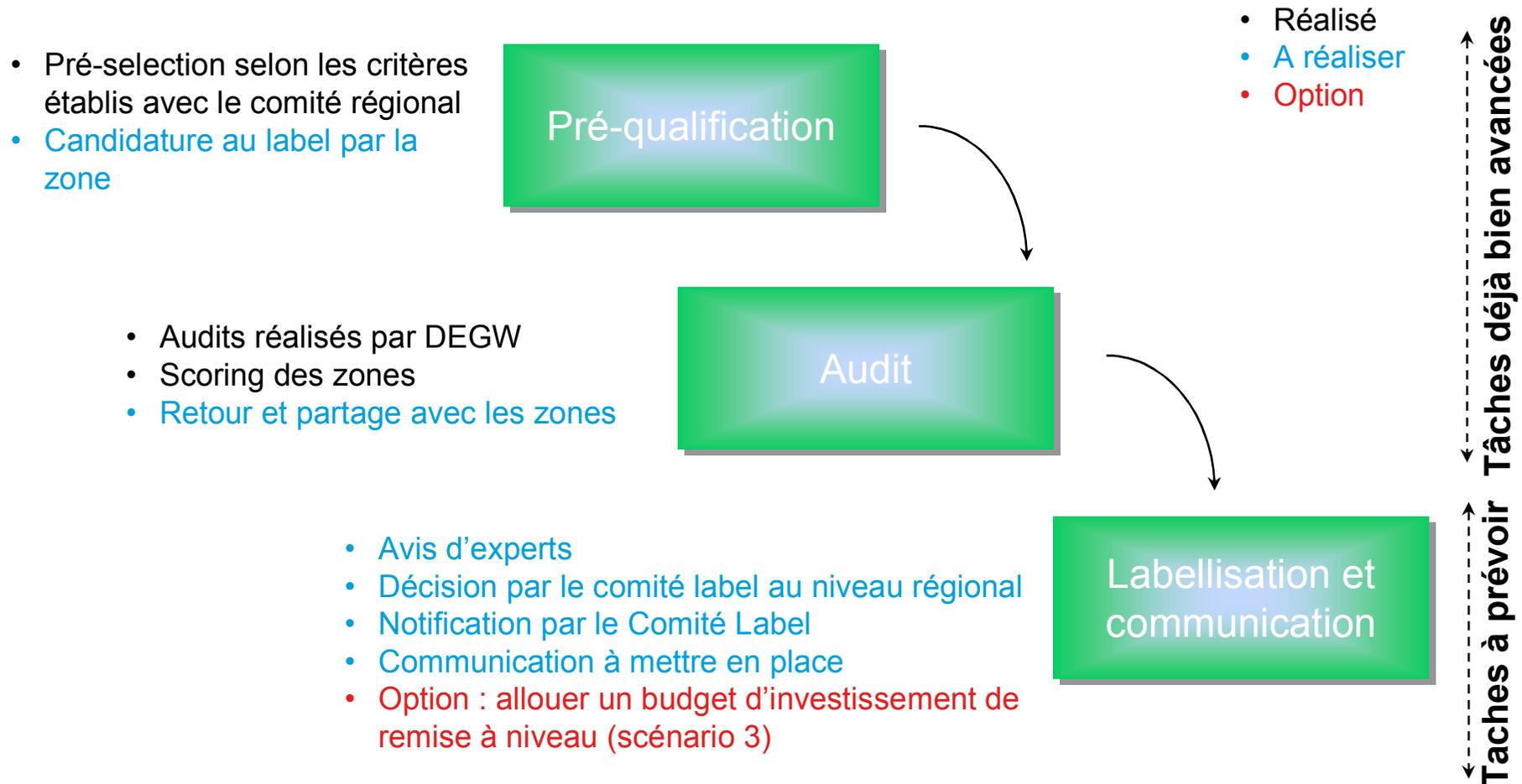
- Un audit de 30 zones d'activités de référence



Comment le valoriser ?

- Transformer l'audit en candidature à un label de qualité
 - Privilégier le financement des zones labellisées
 - Accélérer les actions d'aménagement et de requalification
- 
- Pour action : comité label régional ?

Transformer la sélection et les audits des zones test de référence en un **label qualité**

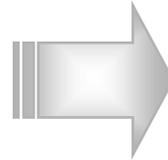


Comment valoriser l'acquis de l'étude ?

D'axes stratégiques à une campagne de communication

Ce dont on dispose

- Des axes stratégiques pour les zones économiques d'accueil au niveau régional
 - ✓ **Attractivité** (fidéliser et attirer)
 - ✓ **Montée en gamme** des offres d'accueil
 - ✓ **Notoriété** renforcée des « produits ZA PACA »

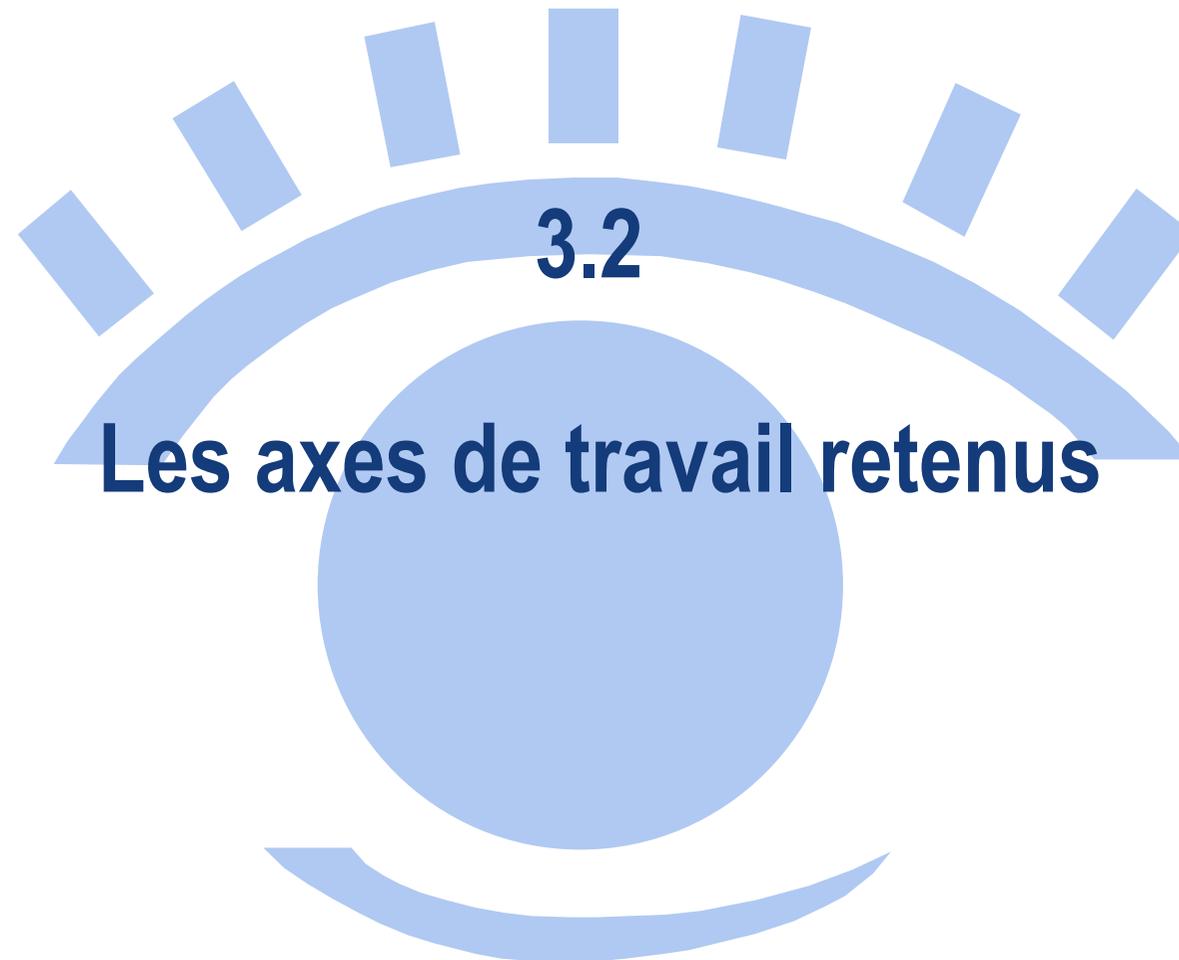


Comment le valoriser ?

- Communication endogène
 - ✓ Élus, techniciens
 - ✓ Chefs d'entreprises et salariées implantées
 - ✓ Grand public
- Communication exogène
 - ✓ Entreprises en France et à l'étranger
 - ✓ Prescripteurs et relais



- Pour action : CRCI, MDER, CR ?



3 types d'action

Animation

- Il s'agit d'animer l'ensemble des acteurs directement concernés par les zones de référence (entreprises, gestionnaires de site, pilotage régional)

Promotion

- Il s'agit de mutualiser les moyens pour proposer une offre cohérente et à taille critique aux investisseurs endogènes et exogènes

Support

- Il s'agit de professionnaliser et de mettre en commun les moyens support aux acteurs pilotant le développement des zones d'activités

Axe « Animation »

Objectifs :

1. Regrouper les acteurs et prolonger les réflexions en cours
2. Diffuser le thème du foncier auprès de toutes les parties prenantes
3. Le lier à la stratégie globale de la région

Pistes d'action

1. Constituer un **Groupe de suivi** pour coordonner et s'assurer de la mise en œuvre des actions.
 - ✓ Prolonger la dynamique de travail du comité de pilotage de cette étude
 - ✓ Associer les travaux à certains projets en cours (ex: Club des Opérateurs fonciers)
2. Constituer un **réseau des gestionnaires** de sites au niveau régional et organiser des mises en commun, visites de sites, formations
 - ✓ D'abord au niveau des bassins d'emplois et des départements, via les CCI, CG et intercommunalités, les Pays
 - ✓ Organiser les assises économiques de la région en insistant sur le volet ZA (à coupler avec le schéma régional de développement économique)
 - ✓ A long terme : le sujet foncier peut être un des axes de travail d'une association des développeurs économiques de la région PACA (sur le modèle d'ARADEL en région Rhône-Alpes)
3. Inscrire le sujet « Offre foncière et immobilière » dans les **dispositifs** sur les filières phares
 - ✓ Exemple Provence Logistique : réflexion en cours sur les prochains espaces logistiques
 - ✓ Pôles de compétitivité (Mer / F&L)
 - ✓ Autres filières qui pourraient se saisir du sujet

Axe « Information »

Objectifs

- Constituer la base d'information sur les zones d'activités
- Actualiser et la transformer en outil de pilotage
- ... mais ne pas baser une politique de promotion sur les seules ZA

Pistes d'action

1. Constitution d'un **observatoire** des ZA en PACA
 - Suivre l'activité et l'évolution de l'offre foncière en PACA
 - Suivre l'activité et l'évolution de la demande de foncier en PACA
 - Diffuser largement cet outil et ses résultats auprès de l'ensemble des acteurs (intranet/extranet)
 - Regrouper les moyens aujourd'hui répartis en de multiples partenaires et outils
2. S'appuyer sur le **label** qualité commun au niveau régional pour communiquer auprès des investisseurs et des prescripteurs
3. Élaborer – si besoin – des supports d'information voire de promotion mettant en exergue les sites *existants* et des *projets* avec une déclinaison possible par secteur/fonction.
 - **Mise en ligne** des sites de références de niveau national et régional, à travers l'observatoire
 - **Lettre d'information** commune aux 30 zones de référence

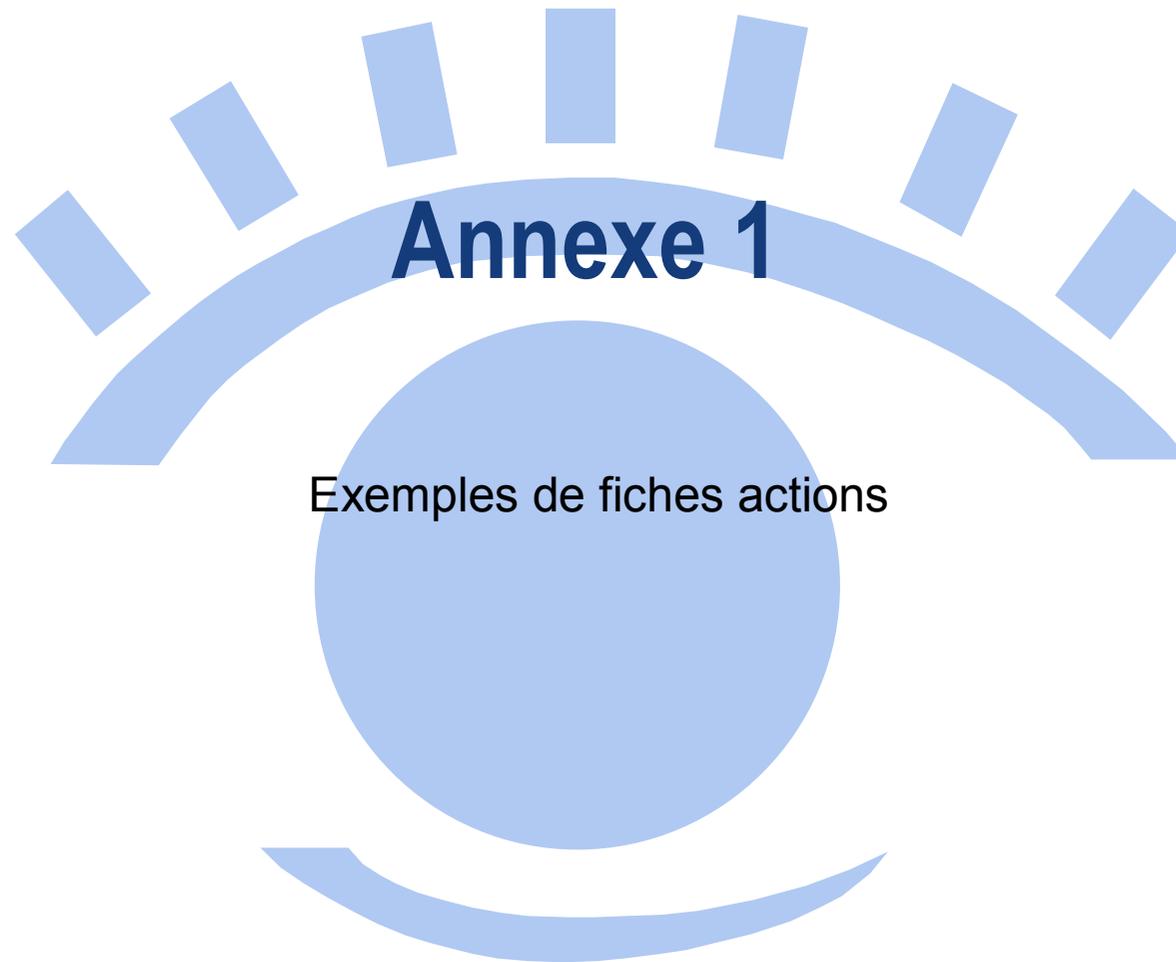
Axe « Aménagement »

Objectifs

1. Avoir une vision synthétique de la qualité de l'offre sur les 30 ZA
2. Lancer le Label qualité de niveau régional en le couplant à une incitation financière

Pistes d'action

1. Qualité de l'offre
 - ✓ Sur la base des recommandations préliminaires de DEGW engager le dialogue avec les gestionnaires des 30 ZAR et adopter un mode projet en s'accordant sur les priorités de requalification ou d'extension
2. Label qualité
 - ✓ Utiliser les critères utilisés dans l'audit flash de DEGW pour bâtir le référentiel du label qualité
 - ✓ Accélérer le processus de candidature au label qualité en lui liant des financements (état ou régions)
 - ✓ Décliner le label qualité régional au niveau départemental et intercommunal pour diffuser la démarche



Annexe 1

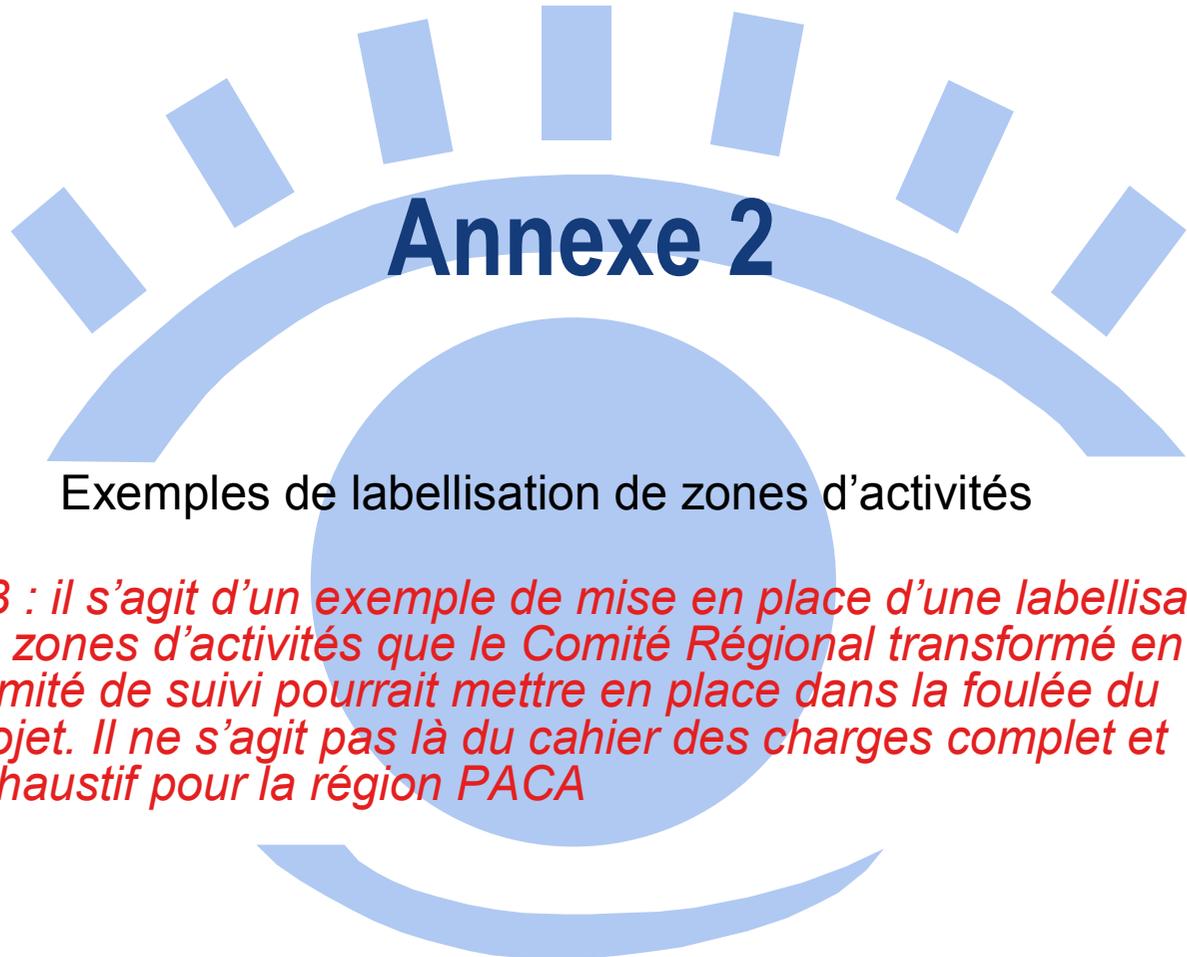
Exemples de fiches actions

A1 : Observatoire des ZA en PACA

<ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'action : Le portail des ZA en PACA (Observatoire des ZA en PACA) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : constituer l'observatoire des ZA en PACA, sous forme internet / extranet <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre l'offre foncière économique disponible en PACA ✓ Suivre la demande foncière en PACA 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contexte : besoin de pérenniser l'outil de pilotage acquis via la présente étude / besoin de rendre lisible l'offre à destination des chefs d'entreprise et des investisseurs 	
<ul style="list-style-type: none"> • Pilote : CRCI ou autre ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires : collectivités locales / autres gestionnaires ZA / Etat / EPFR/CRIGE / DDE / CRCI
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés prévisibles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Techniques (cartographie, SIG, actualisation base de données) ✓ Financières (coût de fonctionnement) ✓ Juridiques (portage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes clefs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Étude de détermination de la faisabilité de l'outil ✓ Cahier des charges de son fonctionnement ✓ Modalités de portage / de financement

A2 : Restitution publique des résultats de l'étude

<ul style="list-style-type: none"> • Nom de l'action : Restitution publique des résultats de l'étude 	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : restituer aux acteurs des ZA de PACA <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'analyse et les conclusions ✓ Les préconisations 	
<ul style="list-style-type: none"> • Contexte : nécessité de faire un retour aux acteurs intra régionaux / de faire s'approprier une vision régionale / de faire coïncider les échelles géographiques et stratégiques 	
<ul style="list-style-type: none"> • Pilote : Etat / région / CRCI 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenaires : CG / DDE / CCI / communautés d'agglomération / gestionnaires ZA
<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés prévisibles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en adéquation les différents niveaux d'analyse et les visions prospectives / politiques ✓ Qu'est ce qu'une ZA test de référence régionale ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Étapes clefs : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Invitations (n'oublier personne) ✓ Préparation du phasage de la journée ✓ Réussir la manifestation



Annexe 2

Exemples de labellisation de zones d'activités

NB : il s'agit d'un exemple de mise en place d'une labellisation de zones d'activités que le Comité Régional transformé en comité de suivi pourrait mettre en place dans la foulée du projet. Il ne s'agit pas là du cahier des charges complet et exhaustif pour la région PACA



Label

« Zones Régionales de Référence »

Projet PACA 2005-2006

(Faint red watermark: ERNST & YOUNG)

Sommaire

- A. Qu'est-ce que le label « Zones Régionales de Référence »
- B. Les critères du Label
- C. Le processus d'évaluation
- D. Les principales étapes de mise en œuvre



A.

Qu'est ce que le label « Zones de Référence » ?

Qu'est ce que le label ? 1/2

- Le label a pour objet de définir un cadre commun à toutes les zones d'activités de références de PACA, que ce soit dans une phase d'élaboration d'un projet de zone ou dans une phase d'extension voire de requalification de zones existantes.
- Cet outil d'orientation et de sélection présente l'ensemble des critères-clés à respecter lors de la création, de l'extension ou de la requalification des zones d'activités.
- Les acteurs régionaux souhaitent faire transparaître dans ce document-référence leur politique en matière d'accueil des activités économiques sur son territoire.

Qu'est ce que le label ? 2/2

- Cette charte, qui sera validée et appropriée par l'ensemble des partenaires institutionnels et économiques de la région (après une phase de concertation à définir) formalise et renforce au niveau opérationnel les grandes orientations de politique de développement économique régional, compétence partagée par plusieurs acteurs publics.
- L'objectif affiché est d'offrir un cadre méthodologique pour les aménageurs, promoteurs et collectivités en charge de projets de développement (création, extension, requalification) de zones d'activités qui mettent en avant les critères de référence.



11 critères obligatoires garants du niveau d'excellence de la zone d'activités

1. Accessibilité
2. Constructibilité
3. Nature du terrain
4. Maîtrise foncière
5. Intégration dans l'environnement
6. Prescriptions paysagères
7. Taille minimale de zone
8. Équipement haut débit
9. Gestion rigoureuse et traitement optimal des eaux et déchets
10. Réseaux divers
11. Accueil organisé et démarche commerciale structurée

3 autres critères recommandés

12. Espace dédié aux services marchands

13. Élément différenciateur affiché de la stratégie

14. Capacité d'intégration dans la politique économique régionale

Accessibilité

Critères obligatoires

- Objectif

- ✓ Évaluer la qualité du réseau routier et, d'une manière générale, de l'accessibilité de la zone

- Indicateurs

- ✓ La qualité du réseau routier permettra un accès simple à la zone, notamment pour les voitures et les poids lourds.
- ✓ L'accès sera direct depuis un échangeur sur une autoroute, une rocade ou au moins une route principale.
- ✓ La zone pourra, sauf exception, bénéficier d'un «effet vitrine» (visibilité depuis la route à grande circulation).
- ✓ L'accessibilité en transport en commun est importante tous types de projets, mais critiques pour parcs scientifiques et tertiaires
- ✓ Prévision de mise à niveau de l'infra dans la perspective de l'évolution des flux
- ✓ Desserte multimodale dans le cas d'une zone logistique au minimum

Constructibilité du terrain

Critères obligatoires

- Objectif

- ✓ Existence ou engagement de conformités des documents et procédures d'urbanisme

- Indicateurs

- ✓ Existence des documents d'urbanismes permettant l'implantation des activités projetées
- ✓ Procédures de révision prévues ou en cours, avec production d'un planning dans le cas où le projet ne serait pas conforme aux activités projetées
- ✓ Aucune réglementation ou recommandation nationale ne doit s'opposer au projet d'aménagement (espaces naturels protégés, zones à risque...).
- ✓ Les documents d'urbanisme applicables localement (schéma directeur, plan d'occupation des sols...) devront permettre l'implantation des activités projetées, sinon l'autorité compétente concernée s'engagera à rendre les terrains aménageables et constructibles et indiquera la procédure et le calendrier prévus.

Nature du terrain

Critères obligatoires

- Objectifs

- ✓ Qualité géologique des sols, déclivité, inondabilité

- Indicateurs

- ✓ Le terrain devra éviter les terrassements importants.
- ✓ Une analyse géologique des sols indiquera la non-présence de carrières et d'éléments polluants.
- ✓ Le terrain doit être en-dehors de zones de risques naturels et inondables.
- ✓ Au cas où des travaux inhabituels (compactage, remblaiement, dépollution) seraient nécessaires, ceux-ci devront faire l'objet d'un chiffrage préalable.
- ✓ Un examen approfondi pour la recherche des propriétaires et leur identification sera réalisée très en amont.
- ✓ Une première prise de contact est même à envisager y compris sur les réserves foncières.
- ✓ Il faut éviter les terrains avec: des propriétaires multiples, des indivisions, des servitudes particulières.

Environnement

Critères obligatoires

- Objectifs

- ✓ un impact neutre ou positif sur l'environnement

- Indicateurs

- ✓ L'absence de pollution (des sols, de l'air, de l'eau...) ou une dépollution sur le site est indispensable pour le respect de la qualité du cadre environnemental.
- ✓ Les impacts sur l'habitat de proximité seront analysés.
- ✓ Dans le cas d'installations classées, la prise en compte des contraintes environnementales sera exigée.

Taille minimale de zone

Critères obligatoires

- Objectif

- ✓ Une taille minimale de zone permettant l'accueil et le développement des activités ciblées

- Indicateurs

- ✓ 5 types de zones ont été retenues car leurs caractéristiques d'aménagement et d'environnement sont distinctes :

	Accès	Superficie minimale	Dont Réserves* foncières minimales	Environnement, urbanisme
Parc industriel	Direct sur une voirie rapide	70 hectares	35 hectares	Pas d'habitat
Parc logistique	Direct sur une voirie rapide	100 hectares	50 hectares	Coupure avec habitat
Parc technologique	Accès facile	40 hectares	20 hectares	Paysagé
Parc tertiaire	Accès facile	20 hectares	10 hectares	Proche du centre-ville
Parc scientifique	Accès facile	20 hectares	10 hectares	Proche des centres de recherche

* seront précisés les éventuels propriétaires ou préempteurs des terrains en réserves

Equipement haut débit

Critères obligatoires

- Objectif

- ✓ Juger de l'existence ou de la prévision d'un plan de déploiement ou de couverture prévu par aménageur et/ou opérateur

- Indicateurs

- ✓ Le porteur de projet devra montrer qu'il a une solution à proposer pour équiper la zone d'un accès haut débit (RNIS ou fibre optique).
- ✓ Le principe du réseau mutualisé (RMT) et celui de l'anneau optique seront privilégiés.
- ✓ Les besoins d'équipement en boucle locale seront identifiés et chiffrés.
- ✓ Il faut noter que les solutions techniques évoluent très vite ainsi que les réseaux hertziens, d'où l'émergence de nouvelles solutions.

Gestion rigoureuse des eaux industrielles et usées

Critères obligatoires

- Objectifs

- ✓ Choix d'un traitement en cohérence avec la nature du sol et adéquation des ressources

- Indicateurs

- ✓ Prévision pour la collecte et gestion des eaux et déchets
- ✓ Précisions sur le mode de gestion pressenti
- ✓ Les ressources en eau devront être clairement identifiées et adaptées aux futurs occupants de la zone.
- ✓ Le réseau de traitement des eaux usées doit être à écoulement gravitaire et relié à une station d'épuration ou autre solution technique possible.
- ✓ Les eaux pluviales et de ruissellement des parkings seront collectées en surface : elles seront traitées et dépolluées sur la zone et rejetées dans un bassin prévu à cet effet permettant d'absorber les pluies d'orage exceptionnelles (au moins trentenaires).

Accueil organisé

Critères obligatoires

- Objectif

- ✓ Juger de l'existence et de la qualité de services dédiés à l'accueil des projets sur la zone

- Indicateurs

- ✓ Schéma de service (nature de l'accueil et des services, expérience de l'animation)
- ✓ Prévision de la structure ad hoc (existante ou à créer) pour la gestion et l'animation de la zone
- ✓ Éléments de politique commerciale (voies de commercialisation)
- ✓ Un bâtiment situé en entrée de zone hébergera un chargé de mission dont le rôle sera d'assurer une présence physique régulière: il sera le guichet unique d'accueil des prospects et des entreprises présentes (démarches administratives...)

Accueil organisé (suite)

- ✓ Le porteur s'engagera par ailleurs à créer une association commune de type «syndicat de zone» qui permettra l'accueil et l'animation du site. Tous les utilisateurs devront adhérer à cette association.
- ✓ Celle-ci sera chargée de la mise en valeur et de la promotion de la zone (actions de notoriété, réunion des entreprises membres, mise en synergie).

Espace dédié à l'accueil de services

Critères
recommandés

- Objectif

- ✓ Disposer d'une infrastructure de services communs

- Indicateurs

- ✓ Dès le phasage initial du projet, un espace aménagé pour l'accueil de services marchands ou publics sera prévu sur la zone.
- ✓ Par exemple, il peut s'agir d'entreprises de gardiennage et de surveillance, de restaurants, d'hôtels...
- ✓ Au sein de la zone, la présence de lieux de restauration sera exigée si la zone excède 30 hectares.

Éléments différenciateurs de la stratégie commerciale

Critères
recommandés

- Objectif

- ✓ Évaluer et enrichir la réflexion sur la stratégie commerciale

- Indicateurs

- ✓ La zone se démarquera par une caractéristique physique ou une offre de services spécifiques. Cet élément sera ensuite décliné dans toute la stratégie commerciale de la zone.
- ✓ Par exemple,
 - une offre d'électricité à bas prix
 - une collecte et un traitement des déchets industriels,
 - un embranchement fer,
 - la proximité d'un grand centre commercial...

Capacité d'intégration dans la politique économique régionale

Critères
recommandés

- Objectifs

- ✓ Tout en évitant l'écueil de la trop forte spécialisation, le plan d'aménagement et de développement de la zone favorisera :
 - l'accueil d'activités dominantes ou privilégiées dans la politique de développement économique régionale ou définies comme prioritaires par les pouvoirs publics.
 - les implantations d'entreprises appartenant aux pôles d'excellence définis par les pouvoirs publics, des sites de formation et de recherche qui viennent renforcer les politiques locales, régionales ou nationales.

- Indicateurs

- ✓ Propositions et réflexions pour un développement cohérent avec la politique économique régionale



Déroulement des instructions de dossiers

- Réception des demandes de candidature
- Vérification rapide de la complétude des dossiers
- Lancement de l'expertise ou demande de complément ou de présentation ultérieure

Pré-qualification

- Sur la base des critères et à l'aide de la grille d'analyse validée par un Comité Label, expertise de la candidature

Expertise

- Avis d'experts
- Décision par le Comité Label
- Rapport final
- Notification par le Comité Label

**Conclusions
et arbitrage**

1,5 – 2 mois

Conditions de pré-évaluation

- Absence d'éléments éliminatoires
- Complétude du dossier
- Existence d'une note générale
- Note de présentation
- Réponses complètes aux 11 critères obligatoires et 3 critères recommandés

Conditions d'attribution

- Construction générale du dossier
- 11 critères obligatoires
- 3 critères recommandés

Sommaire des dossiers

- Note de présentation de la zone
- Synthèse écrite (éléments différenciants, forces et faiblesses, enjeux et risques liés à l'aménagement)
- Notation des 14 critères (avec commentaires succincts et points d'alerte)
- Détail des évaluations par critère (grille d'évaluation jointe)
- Avis, recommandations et conditions éventuelles d'éligibilité
 - ✓ En particulier, l'expertise devra mettre en évidence les conditions d'éligibilité ou de retrait du label et de la subvention

Les précautions méthodologiques

- Les critères doivent être objectivement posés
- L'évaluation de la qualification de la zone doit être définie, si possible quantifiée, ce qui impose de détailler les critères et les modalités d'évaluations
- Les modalités d'évaluation devront être actées par l'Assemblée Régionale
- Dans le cas d'éléments prévisionnels (extension infra, extension zone, révision de documents d'urbanisme), il faudra que les projets aient été planifiés et budgétés
- Le label doit avoir une durée de vie limitée (par exemple 3 ans) et renouvelée à l'issue de cette période

A stylized sun icon composed of a central blue circle, a thick blue arc above it, and several blue rectangular rays of varying lengths radiating from the top of the arc.

D.

Les principales étapes de mise en œuvre du label en région PACA

Les principales étapes de mise en oeuvre

1. Constituer le comité label

- ✓ dérivé du comité de suivi
- ✓ en associant des techniciens « développement économique » et « aménagement » et des représentants des zones
- ✓ en veillant à l'équilibre des forces

2. Élaborer la charte de qualité

- ✓ Critères obligatoires, facultatifs
- ✓ Zones éligibles
- ✓ Principes de développement durable et global (autres politiques régionales transport, habitat, déchets, eaux...)

3. Proposer des déclinaisons infra-régionales

- ✓ Label départemental
- ✓ Label intercommunal

Les principales étapes de mise en oeuvre

4. Rédiger le dossier de candidature

- ✓ Des dossiers pédagogiques et faciles d'accès
- ✓ Une méthodologie incontestable et prenant en compte les spécificités locales

5. Diffuser l'information à l'ensemble des gestionnaires de zones et leurs organismes correspondants

- ✓ Collectivités
- ✓ Consulaires
- ✓ Opérateurs privés

6. Afficher un planning transparent

- ✓ Dates de démarrage des audits indépendants dans un délai défini après l'acceptation des dossiers de candidatures
- ✓ Dates des comités de labellisation

Les autres facteurs de réussite

- Assurer un portage politique
- Veiller à l'équilibre géographique en fonction des poids économiques des bassins et de la volonté d'aménagement de la région PACA
- Être accompagné par un architecte-urbaniste indépendant
- Déposer la marque du label pour pouvoir s'en servir en terme de communication
- Utiliser le label comme argument de promotion
- Se doter d'une interface web (intranet et internet) pour fluidifier le processus administratif (retrait/dépôt des dossiers, état d'avancement zone par zone, résultats...)
- Faire participer les candidats aux frais de labellisation pour les impliquer



Annexe 3

Récapitulatif des entretiens menés depuis le début de la mission

Constitution initiale de la base de données

Organisme	Nom	Fonction
EPF PACA	Emile BAYER	Directeur Général adjoint
EPF PACA	Pierre-Louis SOLDANI	Directeur Général
CRCI PACA CORSE	Christophe GLORIAN	Chargé d'Etudes
CRCI PACA CORSE	Joël DEFLAUX	Directeur de pôle par intérim
MDER	Olivier DUBASQUE	Chargé de mission
MDER	Marc TASSEL	Directeur Général
CRIGE	Cécile Roux	Animatrice du réseau géomatique régional
Sophia Antipolis	Christian Cabrol	Directeur Commercial
CAD	Thierry Benmussa	Directeur Ressources
Ville de Cannes	Roland Perez	Ingénieur Technopôle
Ville de Cannes	JL Duclos	Ingénieur Technopôle
Provence Promotion	Guy Guistini	Directeur Général
Provence Promotion	Francois Coulomb	Directeur Marketing et Stratégie
CG Bouches du Rhône	Patrick Bayon	
CCI Marseille	Alexandra Rigo	Chargée de mission
VAI	Mr Humeau	Directeur Général
AUDAT	Mlle Adenis	
CCI Var	Natacha de Tchérépakhine	Chargée d'études
CG Alpes Haute Provence	Gilles Desjardins	Chef du service Economie, Agriculture et Forêt
CG Alpes Haute Provence	Antoine Lenoir	Chargé de mission
Hautes Alpes Développement	Patrick Fournial	Directeur Général
Hautes Alpes Développement	Patrick Galoche	Chargé de mission
CCI Hautes Alpes	Françoise Bernerd	Chef du service documentation
DDE 05	Loic Dagens	
DDE 05	Yann Sabar	
ADEV	Cathy Rosa	
ADEV	Cathy Fermanian	Directrice du développement
CG Vaucluse	Catherine Utrera	Directrice
CG Vaucluse	Laurent Le Ny	Chargé de mission
CG Vaucluse	M. Valdenaire	Directeur Général adjoint
CG Vaucluse	M. Cornille	Directeur
CG Vaucluse	Georges Moret	Adjoint au directeur

Approfondissement de la base de données

Organisme	Région/Département	Nom	Fonction
EPF PACA	Région	Emile BAYER	Directeur Général adjoint
EPF PACA	Région	Pierre-Louis SOLDAINI	Directeur Général
CRCI PACA CORSE	Région	Christophe GLORIAN	Chargé d'Etudes
CRCI PACA CORSE	Région	Joël DEFLAUX	Directeur de pôle par intérim
MDER	Région	Olivier DUBASQUE	Chargé de mission
MDER	Région	Marc TASSEL	Directeur Général
CRIGE	Région	Cécile Roux	Animatrice du réseau géomatique régional
CG Alpes Haute Provence	04	Gilles Desjardins	Chef du service Economie, Agriculture et Forêt
CG Alpes Haute Provence	04	Antoine Lenoir	Chargé de mission
Hautes Alpes Développement	05	Patrick Fournial	Directeur Général
Hautes Alpes Développement	05	Patrick Galoche	Chargé de mission
CCI Hautes Alpes	05	Françoise Bernerd	Chef du service documentation
DDE 05	05	Loic Dagens	
DDE 05	05	Yann Sabar	
Mairie de Tallard	05		
Mairie de Gap	05	Christine Voller	Service Technique
Sophia Antipolis	06	Christian Cabrol	Directeur Commercial
CAD	06	Thierry Benmussa	Directeur Ressources
Ville de Cannes	06	Roland Perez	Ingénieur Technopôle
Ville de Cannes	06	JL Duclos	Ingénieur Technopôle
Mairie de Saint Laurent du Var	06		
Mairie de la Colle Sur Loup	06		Service Urbanisme
Mairie de Villeneuve Loubet	06		Service Urbanisme
Mairie de Bar Sur Loup	06		
Mairie de Mouans Sartoux	06		

Approfondissement de la base de données

Organisme	Région/Département	Nom	Fonction
Provence Promotion	13	Guy Guistini	Directeur Général
Provence Promotion	13	Francois Coulomb	Directeur Marketing et Stratégie
CG Bouches du Rhône	13	Patrick Bayon	
CCI Marseille	13	Alexandra Rigo	Chargée de mission
CUM	13	Mr Latil d'Albertas	Directeur du développement économique
CA Pays d'Aix	13	Mme Avril	Directrice du développement économique
Mairie d'Arles	13		Service Développement économique
Mairie de Berre l'Etang	13	Nicolas Delarozière	Service Urbanisme et Développement
Mairie de la Ciotat	13		
Mairie de Châteauneuf les Martigues	13		
EPAD	13	Dominique Orsoloni	
Mairie d'Istres	13		Pôle Emploi
Mairie de Salon de Provence	13		Direction de l'Urbanisme
Mairie de Martigues	13	Marie Héléne Fossati	
Mairie de Rognac	13		
VAI	83	Mr Humeau	Directeur Général
AUDAT	83	Mlle Adenis	
CCI Var	83	Natacha de Tchérépakhine	Chargée d'études
TPM	83	Mr Pluvinet	
TPM	83	Michel Rebhun	Responsable ZAE
CCIV	83	Odile Dalle	
Capitou Industrie	83	Mr Laurent	Responsable Capitou Industrie
ADEV	84	Cathy Rosa	
ADEV	84	Cathy Fermanian	Directrice du développement
CG Vaucluse	84	Catherine Utrera	Directrice
CG Vaucluse	84	Laurent Le Ny	Chargé de mission
CG Vaucluse	84	M. Valdenaire	Directeur Général adjoint
CG Vaucluse	84	M. Cornille	Directeur
CG Vaucluse	84	Georges Moret	Adjoint au directeur
Mairie de Monteux	84		Urbanisme/Emploi
Mairie de Vedène	84		Urbanisme/Emploi

Analyse physique des territoires

Organisme	Département	Nom	Adresse	Téléphone	Date de l'entretien	Adresse E-mail
MICROPOLIS - GAP	05	Franck MOREL	Bâtiment Aurora Belle Aureille 05007 Gap	04 92 53 21 01	--/12/04	infos@micropolis.tm.fr
AEROPOLE - GAP	05	Franck MOREL	Service du développement économique Mairie de Gap 3 rue Colonel Roux BP 92 05007 Gap	04 92 53 24 32	--/12/04	infos@micropolis.tm.fr
PARC D'ACTIVITES DE SISTERON	04	Michel AUDRAN	SEM de Sisteron Maison de l'Entreprise Parc d'Activités de Sisteron Val de Durance 04200 Sisteron	04 92 33 18 00	--/12/04	
PARC INDUSTRIEL DE LA CASSINE - PEYRUIS	04	Denis BOUDIN	Communauté de Communes Moyenne Durance Château Arnoux Saint-Auban	04 92 33 20 00	--/12/04	
ZONE INDUSTRIELLE DEPARTEMENTALE DE CARROS	06	Mme LABAYE	ASLLIC (Association Syndicale Libre du Lotissement Industriel) 10 ZI Ilot 06510 Carros	04 93 29 12 46	--/01/05	
PARC St MARC - GRASSE	06	Lionel RUBAUDO	Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence 129 Avenue Sidi Brahim BP 91015 06131 Grasse Cedex	04 97 05 22 02	--/01/05	lionel.rubauddo@poleazurprovence.com
ZAC DU PLAN DU BOIS – LA GAUDE	06	Jean-Paul VATTOUX	Communauté Nice Côte d'Azur 405 Promenade des Anglais BP 3087 06202 Nice Cedex 3	04 89 98 16 20	--/01/05	jean-paul.vattoux@agglo-nice.fr
MOUANS – SARTOUX	06	Mr RODRIGUEZ	Service du développement économique Mairie de Mouans-Sartoux BP n°25 06371 Mouans-Sartoux Cedex	04 92 92 47 00	--/01/05	

Analyse physique des territoires

Organisme	Département	Nom	Adresse	Téléphone	Date de l'entretien	Adresse E-mail
PAL – NICE	06	José FIOTTI	Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur 20 Boulevard Carabacel BP 1259 06005 Nice Cedex 1	04 93 13 75 28	--/01/05	jose.fiotti@cote-azur.cci.fr
PARC D'ACTIVITES DE St LAURENT DU VAR	06	Alain ABRIGO	AZI (Association Zone Industrielle) Carrosserie Abrigo ZI Secteur C7 Rue Claude Bernard 06700 St Laurent du Var	04 93 07 28 36	--/01/05	
ESPACE D'ACTIVITES DE VILLENEUVE LOUBET	06	Marie BENASSAYAG Philippe WALONISLOW	Service du développement économique Hôtel de ville BP 59 06271 Villeneuve Loubet	04 93 73 01 20 04 92 02 60 00	--/01/05	ph.walonislow@mairie-villeneuve-loubet.fr vie.eco.villeneuve-loubet@wanadoo.fr
Z.A. ARLES NORD	13	Emmanuel LUBRANO DI VAVARIA	Service Entreprises Mairie d'Arles 19 rue de l'amphithéâtre 13637 Arles Cedex	04 90 49 39 04	01/03/2005	e.lubrano@arles.org
Z.I. DES PALUDS - AUBAGNE	13	Régine DELRIEUX	Syndicat des Paluds Centre de Vie Agora BP 1155 13783 Aubagne Cedex	04 42 84 38 48	24/02/2005	
EUROPÔLE MEDITERRANEEN DE L'ARBOIS	13	Christelle PAIN	Syndicat mixte de l'Arbois Responsable environnement Pavillon de l'horloge Domaine du Petit Arbois BP 67 13545 Aix-en-Provence Cedex 04	04 42 97 17 20	16/03/2005	cpain@europole-med-arbois.org
Z.I DES ISCLES – Z.A. DU BARRET - CHATEAURENARD	13	Marcel MARTEL	Service du développement économique Mairie de Châteaurenard Rue Jentelin 13160 Châteaurenard	04 90 24 35 35	02/03/2005	
VITROPOLE – VITROLLES	13	Cécile AVRIL	Communauté de Communes du Pays d'Aix Développement économique 3 cours Sextius 13090 Aix en Provence	04 42 91 60 79	22/03/2005	

Analyse physique des territoires

Organisme	Département	Nom	Adresse	Téléphone	Date de l'entretien	Adresse E-mail
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT	13	Patrick SAUZE	7 Avenue du Général Leclerc 13332 Marseille Cedex 03	04 91 28 54 15	08/03/2005	
ATHELIA – LA CIOTAT	13		Athélia Entreprendre ZI Athelia 215 Avenue Plaine Brunette 13600 La Ciotat	04 42 71 58 16	07/03/2005	
ARNAVANT - MARSEILLE	13	Marie Christine MEYER	Amavant Activités Lycée La Floride 54 Boulevard Gay Lussac 13014 Marseille	04 91 02 83 03	08/03/2005	
TECHNOPÔLE DE CHÂTEAU GOMBERT - MARSEILLE	13	Carine SCHLEWITZ Patrice TACHOUAFT	Maison du Développement Industriel Rue Frédéric Joliot Curie 13452 Marseille Cedex 13	04 91 10 01 25 04 91 14 56 70	07/03/2005	p.tchouaft@marseille-innov.asso.fr
Z.I. DE MARTIGUES	13	Marie Hélène FOSSATI Mr NANCEY	Service du développement économique Direction de l'aménagement et de l'urbanisme Mairie de Martigues Avenue Louis Sammut 13500 Martigues	04 42 44 31 18 04 42 44 31 00	15/03/2005	
Z.A. ROUSSET – PEYNIER – FUVEAU	13	Henri HIVERNAT Cécile AVRIL	Service du développement économique Mairie de Rousset 13790 Rousset Communauté de Communes du Pays d'Aix Développement économique 3 cours Sextius 13090 Aix en Provence	04 42 29 00 10 04 42 91 60 79	08/03/2005 22/03/05	

Analyse physique des territoires

Organisme	Département	Nom	Adresse	Téléphone	Date de l'entretien	Adresse E-mail
SAINT MARTIN DE CRAU	13	Stéphane DOL	Service du développement économique Hôtel de ville BP n°1 13558 St Martin de Crau Cedex	04 90 47 17 29	22/03/2005	economie-smc@ville-saint-martin-de-crau.fr
PARC D'ACTIVITES DE SIGNES	83	Jean Pierre HUMEAU Sandra CARRY	Var Accueil Investisseurs Espace Entreprises des Playes 419, Avenue de l'Europe BP 30100 83180 Six-Fours-les-Plages Cedex	04 94 22 80 68	16/02/05 – 25/02/03	jean-pierre.humeau@var.cci.fr sandra.carry@var.cci.fr
NICOPOLIS – BRIGNOLLES	83	François THENADEY	Service économique de la ville de Brignolles	04 98 25 27 10 06 82 74 03 45	17/02/2005	
LES FERRIERES I et II – LE MUY	83	Mr BOREL	Communauté d'Agglomération Dracénoise Rue des Endronnes – Square Mozart 83300 Draguignan	04 94 50 03 61	17/02/2005	
TOULON EST et TOULON OUEST	83	Jean Alain VIDEAU Jean-Patrick PLUVINET	Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée 20 rue Nicolas Peiresc BP 536 83041 Toulon Cedex 9	04 94 93 68 20 04 94 93 64 94	23/03/2005	jvideau@tpmed.org jppluvinet@tpmed.org
AGROPARC - AVIGNON	84	Gérard VANNIEUWENHUYSE	CITADIS Société d'Equipement Développement Valorisation 6 passage de l'Oratoire 84000 Avignon	04 90 27 57 00	25/01/2005	gvannieu@citadis.fr
Z.A. DU PLAN – ENTRAIGUES	84	Gérard VANNIEUWENHUYSE	CITADIS Société d'Equipement Développement Valorisation 6 passage de l'Oratoire 84000 Avignon	04 90 27 57 00	25/01/2005	gvannieu@citadis.fr
CAVAILLON IAA	84	Fabrice POIRIER	Communauté de Communes Provence Lubéron Durance Place Joseph Guis BP 37 84301 Cavaillon Cedex	04 90 78 82 37	25/01/2005	poirier.fabrice@voila.fr

Contacts

- Ernst & Young Entrepreneurs Conseil

129 rue Servient

69326 Lyon cedex 03 - France

Tel: + 33 4 78 17 56 71

- Marc Lhermitte

Associé

marc.lhermite@fr.ey.com

- Fabrice Reynaud

Manager

fabrice.reynaud@fr.ey.com

- Sabrina Lebel

Consultante Senior

sabrina.lebel@fr.ey.com

- Guillaume Perrin

Consultant

Guillaume.perrin@fr.ey.com